

ÉCOLE FONDAMENTALE
ÉCOLE PRIMAIRE

Rue des Résédas 47 & 51
1070 Anderlecht
02/521 6373

www.imifondamental.be

Anderlecht, le 25 mars 2022

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Comme vous l'aurez certainement appris par les médias, la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de modifier le calendrier scolaire à partir de l'année scolaire prochaine.

La ligne conductrice de ce grand changement est de pouvoir offrir des périodes de cours plus harmonieuses de 7 à 8 semaines entrecoupées par des temps de vacances de 2 semaines minimum. C'est ainsi que les vacances de Toussaint et de Carnaval seront dorénavant prolongées d'une semaine.

Afin de récupérer ces deux semaines supplémentaires de vacances, l'année scolaire sera anticipée de plusieurs jours et elle s'achèvera au terme de la première semaine de juillet.

Ce changement de calendrier va sans doute bousculer l'organisation de votre vie familiale et il est très important de savoir qu'il n'y aura pas de période transitoire et que tous les parents seront tenus de respecter directement ces nouvelles dispositions. Il vous appartient donc, dès aujourd'hui, d'envisager vos vacances et l'organisation de votre vie de famille, en fonction du nouveau calendrier scolaire 2022-2023.

Les dates clés pour la future année scolaire sont les suivantes :

Lundi 29 août 2022 : Rentrée des classes

Mardi 27 septembre 2022 : Fête de la Communauté française : congé

Du lundi 24 octobre au 4 novembre 2022 : Vacances de Toussaint

Vendredi 11 novembre 2022 : Célébration de l'Armistice : congé

Du 26 décembre 2022 au 6 janvier 2023 : Vacances de Noël

Du 20 février au 3 mars 2023 : Vacances de Carnaval

Lundi 10 avril 2023 : Lundi de Pâques : congé

Du 1^{er} mai au 12 mai 2023 : Vacances de Printemps

Jeudi 18 mai 2023 : Ascension : congé

Lundi 29 mai 2023 : Lundi de la Pentecôte : congé

Vendredi 7 juillet 2023 : Dernier jour de l'année.

Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août 2023 : Vacances d'été

Nous vous invitons vraiment à bien vous imprégner de ce nouveau calendrier scolaire car nous ne pourrons pas accepter des motifs de vacances prolongées ou anticipées et, de plus, notre équipe éducative et les enfants se mettront au travail dès le nouveau début de l'année scolaire et jusqu'à son nouveau terme.

C'est un changement important et historique. Nous devons tous nous adapter et agir en conséquence dans l'intérêt des enfants et de la bonne organisation de nos écoles.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de croire en nos sentiments les meilleurs.

Murielle Scrève
Directrice

Marc Vande Weyer
Directeur